



# Fédération Française de Pêche Sportive au Coup (FFPSC)

COMITE REGIONAL DU LIMOUSIN

SAMEDI 25 JANVIER 2014.  
LAVAVEIX LES MINES (Salle des anciennes écoles)  
ASSEMBLEE GENERALE DU CR LIMOUSIN.

## COMITE DIRECTEUR :

**CD 23** : Daniel DEPALLE (Président), Danielle DEPALLE (Trésorière), Jacky BRIGAND (Secrétaire)  
Evelyne CRECHET (Membre)

**CD 19** : Jean François BACH (Vice-Président)  
Excusé : Didier ALLARD (membre)

**CD 87** : Marc DRUTEL, Christophe GERMANNAUD, Olivier JAYAT (Membres)  
Excusé : Stéphane FOUILLADE (Vice-Président)

## CLUBS / AAPPMA :

**CD 19** : Manucentre Team Rameau Garbolino 19.

Excusé : Team Sensas Seilhac.

Absents : Scion Allasacois, Brème Usselloise Team Garbolino Rameau.

**CD 23** : Goujon Clugnatois, Team Kalim's 23, Team Sensas Grande Creuse, ASPTT Guéret, AAPPMA Lavaveix, AAPPMA Felletin

Excusés : AAPPMA Genouillac, Anzème, Pionnat.

**CD 87** : Team Sensas les Ponticauds.

Excusés : SPP87 - APVG - Beaublanc.

Absents : Ablette Palaisienne, Les Cormorans, Les Feuillardiers, Team Sensas 87, Truite Montmailler, Truite Rochechouartaise.

## LICENCIES :

**CD 19** :

Excusés : Jean Claude DUCROCQ, Patrick ANDRIEUX.

**CD 23** : Daniel NISOLE, Michel MAESTRATI, Maurice RANCIER, Michel NOUAILLE, Joël BUHOUR, Julien GAUDOIN, Serge MAREIX.

Excusés : Raymond PICARD, Martine BRIGAND, Michel FISTOLET, Jean Yves HERMAND.

**CD 87** :

Excusé : Lionel DOUDET, Nicolas CHERVY

**Assiste** : André GAUDOIN (adjoint au maire de Lavaveix)

**Excusé** : Chistian PERRIER (Président de la fédération départementale)

## ACCUEIL.

Bonjour à tous. Je vous souhaite la bienvenue dans cette salle de Lavaveix où, depuis quelques années déjà, nous organisons notre AG. Je remercie la municipalité qui répond toujours favorablement à nos demandes.

Je vous demanderai maintenant d'observer un instant de recueillement en souvenir de notre ami Serge VIDAL du CD 19 décédé début avril à l'âge de 40 ans, de Michel ROUZADE également du CD 19, décédé en décembre et en mémoire également de tous nos proches qui nous ont quitté au cours de l'année.

## RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE.

### LE POINT SUR LES LICENCES.

LICENCES	CD 19			CD 23			CD 87			CR LIMOUSIN		
	2013	2012	+/-	2013	2012	+/-	2013	2012	+/-	2013	2012	+/-
SENIORS	16	19	-3	16	17	-1	78	72	+6	110	108	+2
VETERANS	12	12	=	11	10	+1	14	14	=	37	36	+1
JUNIORS	0	1	-1	2	3	-1	10	10	=	12	14	-2
CADETS	1	2	-1	0	0	=	4	3	+1	5	5	=
MINIMES	0	1	-1	1	0	+1	7	6	+1	8	7	+1
CLUBS / AAPPMA	4	4	=	7	9	-2	11	9	+2	22	22	=
DL CORPO				4	4	=				4	4	=
HANDICAPES	2	3	-1	0	0	=	2	3	-1	4	6	-2
DECOUVERTE**	0	1	-1	0	2	-2	0	3	-3	0	6	-6
TOTAL LICENCES	35	43	-8	41	45	-4	126	120	+6	202	208	-6
CHAMPIONNATS	29	37	-8	30	41	-11	113	108	+5	172	186	-14

**\*\* En 2013, suppression des licences « Découvertes »**

Malgré tous les efforts, du CD 87 en particulier, nous ne pouvons réussir à stabiliser nos effectifs.

2014 devrait peut-être permettre une légère augmentation (des arrivées au CD 87, une nouvelle équipe au CD 23) mais il y aura vraisemblablement quelques arrêts.

Je vous rappelle que, pour les championnats, ne sont prises en compte que les licences individuelles (sauf doubles licences).

Les licences clubs ne sont prises en compte que pour le championnat de France des clubs.

Concernant le CD 87, il faut saluer le niveau atteint avec des représentants présents dans la grande majorité des championnats.

## PALMARES 2013.

### *CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX COUP.*

CD 19 : Bruno BEL

CD 23 : Didier GENTY

CD 87 : Marc DRUTEL en 3<sup>ème</sup> div. - Rémi SOURY en 2<sup>ème</sup> div. - Jean-Pierre SAMIE en 1<sup>ère</sup> div.

### *CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX MOULINET.*

CD 19 : Pas de championnat

CD 23 : Didier GENTY

CD 87 : Jean-Luc CHAPUT

### *CHAMPIONNATS REGIONAUX.*

Clubs : TEAM SENSAS 87

Pêche mixte : Patrick AUGER (CD 19)

Moulinet : Teddy LESCURE (CD 87)

Vétérans : Joël BUHOUR (CD 23)

Plombée : Mickaël LETSCHER (CD 87)

Challenge de pêche à la plombée : Serge MAREIX (CD 23)

Match amical de pêche à la plombée 03, 23, 87 : victoire du CD 87 devant le CD 23 et le CD 03.

### *CHAMPIONNATS NATIONAUX PECHE MIXTE.*

3<sup>ème</sup> Division E : 45 qualifiés. 3 et 4 Août à LIBOURNE (33). 9 représentants du CR (tous du CD 87).

16<sup>ème</sup> Frédéric BERNARD, 22<sup>ème</sup> Raphaël AUDUSSEAU, 23<sup>ème</sup> Patrice LAMARGUE, 25<sup>ème</sup> Sylvain GUYARD, 29<sup>ème</sup> Christophe FINDEISEN, 31<sup>ème</sup> Christian LAMARGUE, 35<sup>ème</sup> Ludovic BARRIERE, 40<sup>ème</sup> Lionel LAVAUD, 42<sup>ème</sup> Lionel DOUDET.

Seul Frédéric se maintient. Tous les autres redescendent en Régional.

3<sup>ème</sup> Division A : 45 qualifiés. 3 et 4 Août à MAYENNE (53) 1 représentant du CD 87.

6<sup>ème</sup> Stéphane LINDER qui accède à la 2<sup>ème</sup> division AB.

2<sup>ème</sup> Division EF : 45 qualifiés. 30, 31 Août et 1<sup>er</sup> Septembre à MONTREVEL EN BRESSE (01).

3 représentants du CR (tous du CD 87).

10<sup>ème</sup> Paul Louis LAFONT qui assure son maintien.

18<sup>ème</sup> Franck HEMERY, 25<sup>ème</sup> Christophe NOUGIER descendent en 3<sup>ème</sup> division.

2<sup>ème</sup> division AB : 45 qualifiés. 30, 31 Août et 1<sup>er</sup> Septembre à SAINT OMER (62).

3<sup>ème</sup> Stéphane LINDER accède à la 1<sup>ère</sup> division.

1<sup>ère</sup> Division : 45 qualifiés. 27, 28, 29 Septembre à GOULE (18).

9<sup>ème</sup> Pierre Louis RENAULT, 11<sup>ème</sup> Stéphane LINDER assurent brillamment leurs maintiens dans l'élite.

2<sup>ème</sup> division Z U14. 17 qualifiés. 18, 19 Mai à FONSORBES (31).

**François ROULAUD remporte le titre.**

Benjamin CHABERNAUD termine 14<sup>ème</sup>.

2<sup>ème</sup> division Z U18. 25 qualifiés. 18, 19 Mai à FONSORBES (31).

11<sup>ème</sup> Quentin PIGOUT qui échoue de 1 point pour la montée en 1<sup>ère</sup> division.

18<sup>ème</sup> Valentin ALLARD (CD 19)

2<sup>ème</sup> division Z U23. 19 qualifiés. 18, 19 Mai à FONSORBES (31).

15<sup>ème</sup> Benoît MAZIERES.

**1<sup>ère</sup> division U14.** 35 qualifiés. 6, 7 Juillet à SAINT JEAN DE LA POTERIE (56).

Superbe performance de François **ROULAUD qui termine 5<sup>ème</sup>**, à 1 petit point du podium. Ce résultat est d'autant plus remarquable que l'épreuve regroupait tous les sélectionnés de l'équipe de France pour le Championnat du Monde.

**3<sup>ème</sup> Division E Vétérans.** 30 qualifiés. 18, 19 Mai à ROCHECHOUART (87), 6 représentants.

On s'attendait à beaucoup mieux à domicile mais nos anciens n'ont pas réussi l'exploit.

10<sup>ème</sup> Jean Pierre SAMIE, 11<sup>ème</sup> Maurice RANCIER assurent leur maintien.

13<sup>ème</sup> Jean Louis LOIREAU, 14<sup>ème</sup> Daniel COGNE, 16<sup>ème</sup> Jean Jacques GRANDJEAN, 17<sup>ème</sup> Antonio ARANTES. Tous redescendent en régional.

**2<sup>ème</sup> Division Pêcheurs Handicapés.** 33 qualifiés. 8, 9 Juin à SERMAIZE LES BAINS (51).

**Olivier JAYAT réalise l'exploit en s'imposant de brillante manière avec 4 points.**

Olivier gagne son secteur sur les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> manches et termine second sur la 3<sup>ème</sup> manche.

**1<sup>ère</sup> Division Pêcheurs Handicapés.** 24 qualifiés. 31 Août et 1<sup>er</sup> Septembre à PONT DE VAUX (01).

**Olivier JAYAT, en grande forme décroche la médaille d'argent.**

BRAVO Olivier pour ces 2 grandes performances.

### ***CHAMPIONNATS NATIONAUX PECHE AU MOULINET.***

**3<sup>ème</sup> Division E :** 36 qualifiés. 23, 24 Juin à PIROT (03) 8 représentants du CR (CD 87).

6<sup>ème</sup> Christophe NOUGIER, 12<sup>ème</sup> Patrice LAMARGUE accèdent à la 2<sup>ème</sup> division.

13<sup>ème</sup> Loïc LACOUCHIE et 14<sup>ème</sup> Pascal AVRIL vont bénéficier de forfaits et accéder eux aussi à la 2<sup>ème</sup> division. Pour les 4 autres qualifiés, ce fut plus difficile.

19<sup>ème</sup> Ludovic BARRIERE, 27<sup>ème</sup> Teddy LESCURE, 28<sup>ème</sup> Raphaël AUDUSSEAU et 31<sup>ème</sup> Jean Michel GUIONNET descendent en Régional.

**2<sup>ème</sup> Division EF :** 36 qualifiés. 12, 13, 14 Juillet à FELLETIN. 4 qualifiés du CD 87.

8<sup>ème</sup> Loïc LACOUCHIE assure son maintien. Loïc remporte la 2<sup>ème</sup> manche.

19<sup>ème</sup> Christophe NOUGIER, 28<sup>ème</sup> Patrice LAMARGUE, 30<sup>ème</sup> Pascal AVRIL.

**2<sup>ème</sup> Division AB :** 36 qualifiés. 12, 13, 14 Juillet à COMPIEGNE (60) 1 qualifié du CD 87.

Stéphane LINDER, en terminant 4<sup>ème</sup> accède à la 1<sup>ère</sup> division.

**1<sup>ère</sup> Division :** 36 qualifiés. 16, 17 et 18 Septembre à MIRAMONT DE GUYENNE (47).

3 représentants du CD 87.

13<sup>ème</sup> Stéphane LINDER assure son maintien.

17<sup>ème</sup> Paul Louis RENAULT, 23<sup>ème</sup> Paul Louis LAFONT descendent en 2<sup>ème</sup> division.

### ***CHAMPIONNATS NATIONAUX PECHE A LA PLOMBEE.***

**2<sup>ème</sup> Division D :** 24 qualifiés. 25, 26 Mai à ANZEME. 6 représentants (2 du CD 23, 4 du CD 87)

**Le titre pour Jean Jacques GRANDJEAN, Stéphane FOUILLADE sur la 3<sup>ème</sup> marche du podium.**

4<sup>ème</sup> Serge MAREIX. Tous 3 accèdent à la 1<sup>ère</sup> division.

6<sup>ème</sup> Nicolas CHERVY se maintient.

10<sup>ème</sup> Jacky BRIGAND, 19<sup>ème</sup> Mickaël LETSCHER descendent en Régional.

**1<sup>ère</sup> Division :** 36 qualifiés. 13, 14 et 15 Septembre à ANZEME. 4 représentants du CD 87.

6<sup>ème</sup> Eric DUVERNEUIL, 8<sup>ème</sup> Jean Jacques GRANDJEAN assurent leur maintien.

13<sup>ème</sup> Nicolas CHERVY (qui a remplacé Stéphane FOUILLADE, suspendu) et 15<sup>ème</sup> Serge MAREIX échouent de très peu pour le maintien (battus au poids).

**Match de sélection de l'équipe de France** : 3 équipes. 31 Mai et 1<sup>er</sup> Juin à ANZEME.

Serge MAREIX (CD 23), Eric DUVERNEUIL et Nicolas CHERVY (CD 87) en compagnie de Jean-Pierre BOREL (CD 63) et Yoan LONGEN (CD 15) ont eu l'honneur d'affronter les équipes de France A et B. Ce sera sans doute un grand souvenir pour nos représentants.

### **GRANDES EPREUVES EN INDIVIDUEL ET PAR EQUIPES.**

**Coupe de France Corporative** : 245 participants.

55<sup>ème</sup> Jacky BRIGAND, 98<sup>ème</sup> Julien GAUDOIN, 160<sup>ème</sup> Martine BRIGAND, 209<sup>ème</sup> Didier DEPALLE.

**Coupe de France des Vétérans** : 1<sup>er</sup> et 2 Juin à LA MARTINIÈRE (44).

Moins de 65 ans (98 engagés) : 24<sup>ème</sup> Jean-Paul ROBERIEUX, 44<sup>ème</sup> Jean Pierre SAMIE, 60<sup>ème</sup> Jean Jacques GRANDJEAN.

66/75 ans (110 engagés) : 21<sup>ème</sup> Maurice RANCIER, 90<sup>ème</sup> Michel VERDIER.

**Coupe de France carpe**. Qualificatif Zone F. 27 et 28 Juillet à ANGOULEME (16).

36 participants (3 représentants du CD 87)

10<sup>ème</sup> Raphaël AUDUSSEAU, 14<sup>ème</sup> Jérôme JARDON, 25<sup>ème</sup> Jean Pierre VILDARY.

**Coupe de France (Grand National)** : 22 Septembre à MARENNES (17) 194 engagés.

Pour le CD 87 : belle performance de Raphaël AUDUSSEAU qui termine 16<sup>ème</sup>.

63<sup>ème</sup> Carlo GEMELGO, 120<sup>ème</sup> Olivier JAYAT, 127<sup>ème</sup> Fabien SIMON, 192<sup>ème</sup> Marc DRUTEL.

Pour le CD 23 : 146<sup>ème</sup> Jean Paul ROBERIEUX, 149<sup>ème</sup> Julien GAUDOIN.

**Championnat de France des Clubs**. 80 équipes qualifiées. 15 et 16 Juin à CHATEAUDUN.

3 équipes qualifiées du CD 87.

9<sup>ème</sup> SPPS 87 (qui a su exploiter son repêchage) se maintient.

13<sup>ème</sup> TEAM SENSAS 87 qui échoue de très peu pour le maintien.

42<sup>ème</sup> APVG SAINT JUNIEN.

**Championnat de France des Clubs Pêche à la plombée** : 34 équipes. 22 et 23 Juin à PRECY SUR OISE (60) 3 équipes creusoises.

Belle performance du TEAM KALIM'S 23 qui termine à la 8<sup>ème</sup> place.

29<sup>ème</sup> SENSAS 23 et 33<sup>ème</sup> GOUJON CLUGNATOIS.

24<sup>ème</sup> CD 87 (Raphaël AUDUSSEAU, Carlo GEMELGO, Olivier JAYAT, Fabien SIMON, Marc DRUTEL)

31<sup>ème</sup> CD 23 (Daniel DEPALLE, Jacky BRIGAND, Jean Paul ROBERIEUX, Maurice RANCIER, Julien GAUDOIN).

**Championnat de France des Clubs Corporatifs** : 8 Septembre à MARPENT (59) 53 équipes.

Peu glorieuse 51<sup>ème</sup> place de l'ASPTT GUERET (Jacky et Martine BRIGAND, Julien GAUDOIN, Didier DEPALLE).

### **CHAMPIONNAT DU MONDE.**

**Seniors, 14, 15 Septembre à VARSOVIE. 36 Nations.**

**2<sup>ème</sup> France avec Paul Louis LAFONT qui termine 17<sup>ème</sup> en individuel (202 classés)**



## ORGANISATION D'ÉPREUVES NATIONALES PAR NOS CD.

*De nouveau une saison bien remplie avec l'organisation de 4 championnats nationaux et un match de sélection de l'équipe de France pêche à la plombée.*

**CD 23 :**

**Championnat de France 2<sup>ème</sup> division D de pêche à la plombée à ANZEME.**

Nos locaux ont su saisir l'opportunité de pêcher à domicile sur des parcours remarquablement préparés par la municipalité et l'AAPPMA d'Anzème et le CD 23.

**Championnat de France 2<sup>ème</sup> Division EF de pêche au moulinet à FELLETIN.**

La pêche fut très loin des résultats de 2012, le total des prises des 3 manches étant inférieur à la 1<sup>ère</sup> manche 2012. Malgré la difficulté, ce championnat s'est déroulé dans une excellente ambiance.

**Championnat de France 1<sup>ère</sup> division de pêche à la plombée à ANZEME.**

Avec quelques aménagements supplémentaires, le parcours est réellement superbe et tous les participants ont réellement apprécié les structures du site où tout se trouve sur place.

**Match de sélection de l'équipe de France pêche à la plombée.**

Toute l'expérience du CD 23 a permis une organisation de tout premier ordre à la satisfaction de tous les participants. Grande ambiance au repas du samedi soir.

**CD 87 :**

**Championnat de France Vétérans 3<sup>ème</sup> division E à ROCHECHOUART.**

Même si la pêche ne fut pas celle espérée, organisation parfaite à la satisfaction de tous les participants avec une ambiance très conviviale. Dommage que nos anciens n'aient pas réussi à exploiter l'avantage de pêcher à domicile.

## ORGANISATION DES ÉPREUVES RÉGIONALES.

**Clubs à SAINT MATHIEU et ROCHECHOUART :** devant l'impossibilité du CD 19 d'assurer cette organisation, le CD 87 a accepté de prendre en charge cette épreuve. Bonne organisation.

**Moulinet à BUJALEUF :** avec un minimum d'élagage sur le secteur des bateaux, le parcours peut devenir de tout premier ordre et recevoir des championnats nationaux dans d'excellentes conditions. Là aussi, le site dispose toutes les installations sur place.

**Pêche mixte à FELLETIN :** ambiance quelque peu perturbée avec un abandon regrettable et un comportement que l'on ne peut accepter sur un championnat. Dommage car ce fut une belle épreuve.

**Vétérans à CRESSAT :** le plan d'eau de Cressat ne présente plus l'assurance de réaliser des pêches convenables mais l'accueil est toujours au point et le site toujours agréable.

**Plombée à ANZEME :** en dehors de la compétition, il faut retenir de ce championnat la soirée surprise organisée par le Bar de la Plage. Je pense que certains ont eu un peu mal à la tête le lendemain.

La pêche de compétition, avec cet esprit, c'est réellement le TOP.

**Rencontre amicale de pêche à la plombée à ANZEME (03, 23, 87):** cette rencontre disputée par équipes de 5 pêcheurs sur le secteur de la plage d'Anzème (en même temps que le match de sélection) a été remarquable. Super week-end avec une excellente ambiance.

## FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF.

Changement de Président au CD 87 où Marc DRUTEL devient le nouveau Président en remplacement de Stéphane FOUILLADE.

Cette modification a nécessité quelques modifications au sein du Comité Directeur et du Bureau.

Si toutefois certains clubs ont également procédé à des changements (composition du bureau, changement de dénomination) ne pas oublier de procéder aux démarches administratives statutaires.

### Rappels habituels :

\* **Envoi des licences** : **RESPECTER les dates fixées et ne pas oublier que la date limite d'enregistrement à la FFPSC est fixée au 31 MARS pour les renouvellements et la prise en compte pour le calcul des ristournes. De plus, tout pêcheur n'ayant pas renouvelé sa licence à cette date ne pourra prétendre participer à un championnat national dans l'année en cours.**

**Pour un second envoi éventuel 30 AVRIL au plus tard.**

\* **Délivrance d'une première licence** : fournir le certificat médical uniquement sur l'imprimé « Certificat médical d'aptitude à la pratique de la pêche sportive » (site FFPSC, rubrique formulaires).

\* **Règlement des licences et cotisations CR** : ne pas oublier de joindre le justificatif de paiement (site FFPSC, rubrique formulaires) Règlement des cotisations CR à part.

\* **Contrôler** avec soin que les renseignements fournis sur le justificatif de paiement correspondent avec les listings des licences. Vérifier les adresses et apporter les modifications nécessaires suivant les directives habituelles.

\* **Encaissement le plus rapide possible des chèques.** Une nette amélioration cette année. Le travail de la trésorière est simplifié quand tout le monde joue le jeu.

\* **Résultats des championnats** uniquement sur document résultat 3 manches de la FFPSC (Site, rubrique formulaires). Cela évite une retranscription des résultats pour envoi au responsable FFPSC des championnats.

\* **Fourniture du compte rendu des AG** (Ordinaire et /ou Extraordinaire) En cas de modifications, composition du Comité Directeur et du bureau et fourniture du récépissé de déclaration de modification à la préfecture (ou sous préfecture)

**\* Compte rendu et bilan financier obligatoires.**

### Le point administratif à ce jour :

Compte rendu AG : OK pour les 3 CD.

Composition Comité Directeur et Bureau : OK pour les modifications du CD 87.

Compte rendu et Bilan Financier : OK pour les 3 CD.

Pour les Clubs : je compte sur vous tous pour faire le nécessaire si des changements sont intervenus dans vos clubs.

## RAPPORT FINANCIER.

### \* DOCUMENTS EN ANNEXE.

#### *Tarif des licences pour 2014.*

Individuelle FFPSC, Carpe, Corporative, Truite, CARLA.	
Minime (moins de 14 ans au 1 <sup>er</sup> janvier 2013)	12 €
Cadet (moins de 18 ans au 1 <sup>er</sup> janvier 2013)	17 €
Junior (moins de 23 ans au 1 <sup>er</sup> janvier 2013)	24 €
Senior, y compris féminine et handicapé (plus de 23 ans à moins de 60 ans)	44 €
Vétéran (plus de 60 ans au 1 <sup>er</sup> janvier 2013)	44 €
Club (FFPSC, Carpe, Corporatif, Truite)	56 €
Double licence (Corporative, Carpe, Truite, CARLA)	
Vétéran, Senior (Féminine, Handicapé)	25 €
Junior :	20 €
Cadet :	15 €
Minimes :	10 €

Handicapés : c'est une double licence gratuite qui est délivrée après la validation de la licence principale. Il n'y a pas de renouvellement automatique. La demande doit être faite auprès du responsable national des handicapés par le Président du CR. Donc, chaque CD devra me fournir les noms des licences à renouveler (ou nouvelles licences éventuelles).

Cotisation au CR maintenue à 3 € sur les licences à 44 €.

#### **REGLEMENT DES LICENCES :**

**1<sup>er</sup> versement : date limite IMPERATIVEMENT le 8 Mars.**

**2<sup>ème</sup> versement : date limite 15 AVRIL.**

\* **Tout comme l'année précédente**, les demandes de dotation FFPSC pour les championnats et épreuves organisées sur le territoire du CR seront établies par le CR qui ventilerà vers les CD organisateurs (3<sup>ème</sup> division H pêche mixte pour le CD 87, 2<sup>ème</sup> division GHI de pêche au moulinet pour le CD 23 et 2<sup>ème</sup> division GHI vétérans sous réserve)

\* **ATTENTION !!! La dotation de la FFPSC pour les championnats est destinée uniquement à l'épreuve pour laquelle elle est versée. Un minimum est à respecter c'est à dire Trophées (ou Coupes) pour le podium et, si possible pour les vainqueurs des manches. Des JUSTIFICATIFS pourront être demandés concernant l'utilisation de la dotation. Le délégué FFPSC sera chargé de veiller au respect de cette directive. ATTENTION !!! Dotation 3<sup>ème</sup> division réduite à 200 € en raison de l'augmentation du nombre de zones.**

\* **Je ferai de nouveau une demande de subvention CNDS** d'une part pour les organisations de championnats nationaux et régionaux ainsi que pour les déplacements sur les championnats et épreuves nationales (en espérant obtenir, au minimum, la même somme que cette année)



**SAISON 2014. EPREUVES NATIONALES. DES MODIFICATIONS IMPORTANTES.**  
**(Validées par le Comité Directeur de la FFPSC et qui seront soumises à l'AG de la FFPSC)**

Présentation des nouveaux découpages des zones proposés pour la pêche mixte, pêche au moulinet et adaptation aux vétérans, aux jeunes et pour la carpe.

L'idée de base de ce nouveau découpage est de limiter les frais de déplacement, ce qui correspond à une demande effective des licenciés.

Pour la pêche mixte actuellement six 3<sup>ème</sup> divisions à 45 → 270 qualifiés. Etude réalisée sur neuf 3<sup>ème</sup> divisions à 30 → 270 qualifiés.

Pour la pêche au moulinet actuellement six 3<sup>ème</sup> divisions de 36 → 216 qualifiés. Etude réalisée sur neuf 3<sup>ème</sup> divisions à 24 → 216 qualifiés.

Un gros problème est apparu pour la répartition des descendants avec des positionnements hors zone d'origine ce qui ne répondait plus à l'idée de base de limiter les frais.

Nous sommes donc en train de revoir notre copie en privilégiant le maintien des descendants dans la zone de leur CD d'origine et une réunion de la commission technique aura lieu mardi 28 à Paris pour finaliser les propositions que nous présenterons à l'AG de la FFPSC.

Pour les vétérans nous avons pratiquement finalisé en appliquant ce système et nous nous trouvons avec des 3<sup>ème</sup> divisions avec un nombre de qualifiés inégal par zone. Mais est-ce important ?

Nous avons appliqué le système pour la plombée et ça ne pose aucun problème.

Pour les jeunes et la pêche de la carpe adaptation des 9 zones.

**CALENDRIER PREVISIONNEL 2014 ET POSITION DE NOS LICENCIES.**

**(Si le nouveau découpage est adopté par l'AG)**

**PECHE MIXTE (MODIFICATION DES DATES)**

**3<sup>ème</sup> division H : 2 et 3 Août à BUJALEUF**

3 descendants de 2<sup>ème</sup> division : Franck HEMERY - Christophe NOUGIER - Frédéric BERNARD (87)

5 montants du Régional : Patrick AUGER - Ludovic BARRIERE - Jean Luc CHAPUT - Mustapha DAAS - Raphaël AUDUSSEAU (CD 87)

**2<sup>ème</sup> division GHI : 15, 16 et 17 Août à ????**

Restant : Paul Louis LAFONT (87)

9 montants de la 3<sup>ème</sup> division H.

**1<sup>ère</sup> division : 29, 30 et 31 Août à ST FRIMBAULT DES PRIERES (53)**

3 maintiens : Stéphane POTTELET- Pierre Louis RENAULT - Stéphane LINDER (CD 87)

9 montants de la 2<sup>ème</sup> division GHI.

**PECHE AU MOULINET.**

**3<sup>ème</sup> division H : 7 et 8 Juin à ? (Organisation CR Bourgogne)**

4 descendants de 2<sup>ème</sup> division : Christophe NOUGIER - Patrice LAMARGUE - Pascal AVRIL - Yoan LONGEN (CD 87)

4 montants du Régional : Teddy LESCURE - Sébastien SOUMAGNAS - Laurent BELLAYER - Jean Luc CHAPUT (CD 87)

**2<sup>ème</sup> division GHI : 12, 13 et 14 Juillet à FELLETIN**

2 descendants de 1<sup>ère</sup> division : Paul Louis LAFONT - Pierre Louis RENAULT (CD 87)

1 maintien : Loïc LACOUCHIE (CD 87)

7 montants de la 3<sup>ème</sup> H.

**1<sup>ère</sup> division : 26, 27 et 28 Septembre à ??? (PAYS DE LOIRE).**

1 maintien : Stéphane LINDER.

7 montants de la 2<sup>ème</sup> division GHI.

### ***PECHE A LA PLOMBEE.***

**\* Sans tenir compte de l'appel de Stéphane FOUILLADE concernant sa suspension.**

**2<sup>ème</sup> division D : 30, 31 Mai et 1<sup>er</sup> Juin à AVAILLES LIMOUZINE (86).**

2 descendants de 1<sup>ère</sup> Division : Nicolas CHERVY (CD 87) - Serge MAREIX (CD 23).

5 montants du régional : Mickaël LETSCHER - François GERMANNAUD (FORFAIT) - Michel VERDIER (CD 87) - Etienne PERES - Jean Yves HERMAND - Daniel DEPALLE (CD 23).

**1<sup>ère</sup> division : 12, 13 et 14 Septembre à GUERNES (78) sur la Seine.**

2 maintiens : Eric DUVERNEUIL - Jean Jacques GRANDJEAN (CD 87)

4 montants de la 2<sup>ème</sup> division D.

**Coupe de France en individuel : 21 et 22 Juin à SIREUIL/JARAC/COGNAC (16)**

Sur inscription.

**Championnat de France par équipes : 17 et 18 Mai à RIEUX (56)**

Sur inscription. Equipes de Clubs ou de CD. Equipes de 4 pêcheurs, 5 équipes maxi par CD.

Droit d'inscription de 25 €/équipe.

### ***JEUNES.***

**2<sup>ème</sup> division H : 5 et 6 Juillet à CHAMFORGEUIL (71) Etang de la Gaule Chalonnaise.**

Sur inscription pour les 3 catégories U14, U18 et U23.

**1<sup>ère</sup> division : 9 et 10 Août à DOUY (28)**

### ***VETERANS.***

**3<sup>ème</sup> division H : date non fixée. Organisation CR Auvergne.**

2 maintiens : Jean-Pierre SAMIE (CD 87) - Maurice RANCIER (CD 23)

5 montants (sur la nouvelle proposition) du Régional.

**2<sup>ème</sup> division GHI : 19 et 20 Juillet au MOULIN DU BREUIL (23) Sous réserve.**

10 montants de la 3<sup>ème</sup> H

**Coupe de France : Lundi 30 Juin et Mardi 1<sup>er</sup> Juillet à NIORT (79)**

Sur inscription.

### ***PECHEURS HANDICAPES.***

**2<sup>ème</sup> division : 31 Mai et 1<sup>er</sup> Juin (lieu non fixé)**

Sur inscription.

**1<sup>ère</sup> division : 30 et 31 Août (lieu non fixé) Candidature éventuelle du CD 87.**

Olivier JAYAT.

### ***CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS.***

**14 et 15 Juin. Lieu non fixé.**

1 Club maintenu : SPP87.

3 montants du Régional.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS CORPORATIFS.**

**7 septembre à TOUL / GONDREVILLE (54) Moselle canalisée.**

ASPTT GUERET (CD 23)

**COUPE DE FRANCE CORPORATIVE EN INDIVIDUEL.**

**6 Septembre à TOUL / GONDREVILLE (54) Moselle canalisée.**

Jacky BRIGAND - Martine BRIGAND - Didier DEPALLE - Julien GAUDOIN (CD 23)

**CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CD.**

**20 Septembre à AVAILLES LIMOUZINE (86)**

CD 23 - CD 87 -

**COUPE DE FRANCE (Ex GN)**

**21 Septembre à AVAILLES LIMOUZINE (86)**

Qualificatifs à organiser. 2 ou 3 qualifiés du CD 23. CD 87

**COUPE DE FRANCE CARPODROME. QUALIFICATIF ZONE H.**

**3 et 4 Mai. Organisation CR Limousin mais avons nous les moyens ? Sinon Auvergne ou Bourgogne.**

Sur inscription.

**Finale : 18 et 19 Octobre. Lieu non fixé.**

**EPREUVES REGIONALES. LES QUALIFIES. ORGANISATIONS.**

**Pêche mixte : (30 qualifiés) 30 et 31 Août. Organisation CD 19 à USSEL LE PONTY.**

Restants 2013 : Didier GENTY (CD 23) - Johan GARAUD - Loïc LACOUCHIE - Lionel DOUDET - Patrice LAMARGUE - Christian LAMARGUE - Christophe FINDEISEN (CD 87)

Montants des CD : liés au nombre de descendants de la 3<sup>ème</sup> division.

**Pêche au moulinet (24 qualifiés) 13 et 14 septembre. Organisation CD 23 à ANZEME.**

Restants 2013 : Didier GENTY (CD 23) - Patrick AUGER - Daniel COGNE - Nicolas CHERVY - Christophe FINDEISEN - Lionel DOUDET (CD 87)

Montants des CD : liés au nombre de descendants de la 3<sup>ème</sup> division.

**Vétérans : 10 et 11 Mai. Organisation CD 87 à SAILLAT.**

Sur inscription.

**Plombée : 18 et 19 Octobre. Organisation CD 87 à BUJALEUF ou SAINT PARDOUX.**

Sur inscription.

**Clubs : 27 Avril. Organisation du CD 19 à SEILHAC.**

Sur inscription.

**ATTENTION !!! Impossibilité de couper la moindre branche sur les parcours. Cependant, nous avons gardé le principe de la pêche mixte mais aucune contestation ne sera admise si une place s'avérait difficilement pêchable au moulinet. ACCORD DES 3 CD.**

**Challenge Pêche à la plombée.**

Le CD 23 reste le maître d'œuvre de cette épreuve. Une nouvelle organisation a été étudiée en AG du CD 23 et le principe a été adopté à l'unanimité.

**Exposé du nouveau système adopté sur le principe. Le CD 87 posera la question à ses licenciés.**

## INFORMATIONS DIVERSES.

### **Modifications au Comité Directeur du CD 87.**

Président : Marc DRUTEL

Vice président : Paul-Louis LAFONT

Secrétaire : Christophe GERMANNAUD

Trésorier : Pascal CHARBONNIAUD

Remerciements à Stéphane FOUILLADE pour le travail accompli et bon courage pour la nouvelle équipe dirigeante.

### **Palmarès.**

Ils ont été transmis au Président de la FFPSC : Paul-Louis LAFONT, Stéphane LINDER pour l'équipe de France Seniors.

Stéphane FOUILLADE, Nicolas CHERVY, Eric DUVERNEUIL pour la pêche à la plombée. Le palmarès d'Eric DUVERNEUIL a été transmis bien au delà de la date limite du 15 novembre. Je ne sais pas s'il sera retenu.

Olivier JAYAT pour les pêcheurs handicapés.

### **AG de la FFPSC. 8 février à COUDEKERQUE-BRANCHE (59).**

\* Il me faut le mandat du CD 19. Le CD 87 sera représenté par Paul-Louis LAFONT.

\* Vœux soumis à l'AG de la FFPSC : rappel des vœux, commentaires et avis du bureau de la FFPSC.

\* Position de nos 3 CD.

**Quelques modifications apportées au Règlement FFPSC (remodelé en totalité mais, finalement, il reste encore assez complexe sur certains points).**

\* Temps de préparation sur les championnats nationaux : initialement 1 h 30 à partir du moment où tous les concurrents étaient arrivés à leur place, passe à 2 heures. Facilement applicable sur les championnats sur 3 jours mais délicat lorsqu'il y a 2 manches dans la journée.

\* Concernant les quantités d'esches et d'amorces pour les championnats nationaux des quantités mini et maxi ont été fixées :

- manches de 3 h : 1 à 1,5 litre d'esches et 12 à 17 litres d'amorces.
- manches de 4 h : 1,5 à 2 litres d'esches et 15 à 20 litres d'amorces.
- manches de 5 h : 1,5 à 2,5 litres d'esches et 20 à 25 litres d'amorces.

\* Pour le fouillis de vers de vase :  $\frac{1}{2}$  litre au minimum à 1 litre au maximum.

\* Pour les esches destinées à l'hameçon, application du règlement international pour les championnats nationaux : elles seront comptabilisées avec l'ensemble des esches. Seuls les vers de vase conservés dans de l'eau pourront être présentés à part.

Application souhaitée sur les championnats régionaux.

\* Un signal supplémentaire annoncera le début des contrôles. Dès ce signal, esches et amorces devront être dans les box des pêcheurs.

\* Pour le piquetage : en rivière, fleuve, canal le n° 1 est placé en aval. Pour les étangs, lacs, retenues, en faisant face à l'eau, le n° 1 est placé à gauche (la notion d'eau close n'étant pas toujours connue)

\* Une refonte complète des sanctions applicables pour les forfaits et abandons m'a été confiée. Pas facile à cerner tous les cas de figure. La proposition sera soumise à l'AG de la FFPSC au même titre que la rédaction du nouveau règlement.

\* Pour les dossiers de candidatures, visa obligatoire du CR. En plus de la demande de candidature un pré programme de l'épreuve sera transmis au responsable FFPSC de l'étude des dossiers. Charge à ce responsable de transmettre les dossiers complets à la Commission technique. Je suis chargé de cette étude des dossiers de candidature.

\* Les programmes pour les championnats nationaux devront respecter les directives de la charte des championnats et seront envoyés au responsable du contrôle des programmes pour corrections éventuelles à apporter puis validation. Charge au responsable du contrôle de transmettre au responsable des championnats le programme définitif. Je suis également chargé de ces contrôles.

## LITIGES ET DISCIPLINE.

Je ne vais pas refaire l'histoire du forfait de Stéphane et du comportement de Lionel mais simplement apporter quelques précisions rapides.

Stéphane a été très maladroit car, s'il voulait arrêter la Présidence du CD 87, il y avait certainement beaucoup plus simple que tout ce montage qu'il a effectué par la suite.

Ce qui m'a le plus surpris, c'est le changement d'attitude du jour au lendemain avec ce que je considère comme un coup bas porté par Stéphane à mon encontre (coup bas qu'il reconnaît dans un message en s'excusant d'avoir procédé de cette façon, c'est quand même un peu fort).

Domage, comme je l'ai déjà dit, il y avait beaucoup plus simple pour laisser la Présidence et éviter une démarche peu glorieuse consistant à me démolir un maximum et surtout qui n'aurait eu aucune incidence sur le plan sportif.

Je tiens cependant à préciser que le travail réalisé par Stéphane n'est nullement mis en cause bien au contraire. Il s'est investi pour le développement du CD 87 mais, comme il le dit sur certaines explications, a-t-il était assez secondé par les licenciés du CD 87 ?

## QUESTIONS DIVERSES.

En cas d'absence de candidature pour l'organisation de la 1<sup>ère</sup> division pêcheurs handicapés, le CD 87 se portera candidat mais à une autre date à proposer.

La fourniture d'un dossier de candidature est demandée par le Président du CR.

## ETUDE DES VŒUX (déposés avant la date limite du 19 décembre).

### ATTRIBUTION DES VOIX :

31 à 60 licences : 3 Voix.

101 à 150 licences : 5 voix.

**CD 19 3 Voix (33 licences), CD 23 3 Voix (37 licences) CD 87 5 Voix (124 licences)**

1) REGIONAL DES CLUBS : actuellement ce championnat se déroule en 1 manche de 4 heures. Il est demandé de faire disputer l'épreuve en 2 manches de 3 heures sur une journée.

**OUI : 8**

**NON : 3**

**L'ordre du Jour de l'AG ordinaire étant épuisé, nous allons passer à l'AG extraordinaire.**

Le Président

Le Secrétaire

Daniel DEPALLE

J. BRIGAND

## BILAN EXERCICE 2013.

RECETTES	Montants	DEPENSES	Montants
<b>*Licences FFPSC</b>		<b>*Licences FFPSC</b>	
21 Clubs/Sociétés à 55	1155,00	21 Clubs/Sociétés à 55	1155,00
1 Club Corporatif à 55	55,00	1 Club Corporatif à 55	55,00
148 Seniors/Vétérans à 43	6364,00	148 Seniors/Vétérans à 43	6364,00
1 Senior corpo à 43	43,00	1 Senior corpo à 43	43,00
4 Doubles Licences Corporatives à 25	100,00	4 Doubles Licences Corporatives à 25	100,00
12 Licences Juniors à 23	276,00	12 Licences Juniors à 23	276,00
5 Licences Cadets à 16	80,00	5 licences Cadets à 16	80,00
8 Licences Minimés à 11	88,00	8 licences Minimés à 11	88,00
	<b>8161,00 €</b>		<b>8161,00 €</b>
<b>*Cotisations des CD</b>		<b>*Cotisations</b>	
CD 19 : 28 à 3	84,00	Comité Régional Olympique et Sportif	<b>94,00 €</b>
CD 23 : 28 à 3 (27 + 1 corpo)	84,00		
CD 87 : 93 à 3	279,00		
	<b>447,00 €</b>	<b>*Ristournes FFPSC 2012 aux CD</b>	
		CD 19 : 135 + 200	335,00
		CD 23 : 135 + 200	335,00
		CD 87 : 460 + 276	736,00
			<b>1406,00 €</b>
<b>*Dotations FFPSC pour Championnats de France</b>		<b>* Versements Indemnités et Dotations FFPSC</b>	
3 <sup>ème</sup> division E Vétérans	300,00	Organisation championnat CD 87	300,00
2 <sup>ème</sup> division D Pêche à la Plombée	300,00	Organisation championnats CD 23	900,00
2 <sup>ème</sup> division EF Pêche au Moulinet	300,00	Indemnités Kilométriques FFPSC Handi 2012	51,74
1 <sup>ère</sup> division Pêche à la plombée	300,00		<b>1251,74 €</b>
	<b>1200,00 €</b>	<b>* Versements Subventions CNDS</b>	
<b>*Ristournes FFPSC 2013 sur licences à 43 €</b>		Organisation champ. France CD 87	250,00
Base CD : 147+ licences à 5 € **	735,00	Organisation champ. France CD 23	750,00
Complément CD 19 (Forfait CD)	200,00	Déplacements équipes	420,00
Complément CD 23 (Forfait CD)	200,00	Déplacements individuels	420,00
Complément forfaitaire (erreur)	200,00	Organisation Régionaux CD 87	120,00
Complément CD 87 (92 licences à 3 €)	276,00	Organisation Régionaux CD 23	180,00
Base CR : 147 licences à 3,50 € **	514,50	Déplacement Individuel 2012	27,50
	<b>2125,50 €</b>		<b>2167,50 €</b>
<b>*Indemnités FFPSC</b>		<b>*Récompenses Championnats Régionaux</b>	
Indemnités kilométriques Jeunes	64,00	Clubs	73,80
Indemnités kilométriques Handicapés	151,79	Vétérans	59,50
	<b>215,79 €</b>	Mixte	51,00
		Moulinet	51,00
<b>*Engagements Régional Clubs</b>		Plombée	51,00
11+ 1 (Team Sensas 87) à 25 €	<b>300,00 €</b>		<b>286,30 €</b>
		<b>*Engagements reversés à la FFPSC</b>	
<b>*Subvention CNDS (CROS)</b>		Clubs	<b>300,00 €</b>
Organisation championnats nationaux	1000,00	<b>*Frais de Fonctionnement</b>	<b>102,25 €</b>
Déplacements championnats jeunes	500,00	<b>*Frais d'AG 2012</b>	<b>77,16 €</b>
Déplacements championnats équipes	500,00	<b>*Régularisation FFPSC ristournes sur licences</b>	<b>205,00 €</b>
Organisation championnats régionaux	300,00		
	<b>2300,00 €</b>		
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>14749,29 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>14050,95 €</b>

\*\* Ristourne sur 147 licences : 2 licences acquittées après la date limite (licence MEYER comptabilisée)

### **\*Régularisation FFPSC sur ristournes licences.**

Remboursement complément forfaitaire versé par erreur : 200 € + 1 ristourne licence (MEYER) 5 € = 205 €



### BILAN DE L'EXERCICE 2013

RECETTES :	14749,29 €
DEPENSES :	14050,95 €
RESULTAT :	<b>+ 698,34 €</b>

### ACTIF NET AU 31 /12 /2013

SUR COMPTE CHEQUE au 31/12/2012 :	2972,97 €	
CAISSE TRESORIER au 31/12/2012 :	44,16 €	<b>3017,13 €</b>
RESULTAT EXERCICE 2013 :		<b>+ 698,34 €</b>
<b>ACTIF NET AU 31 /12 / 2013 :</b>		<b>3715,47 €</b>

### REPARTITION DE L'ACTIF AU 31 / 12 /2012

SUR COMPTE CHEQUES :	3595,91 €
CAISSE TRESORIER :	119,56 €
<b>TOTAL :</b>	<b>3715,47 €</b>

### OBSERVATIONS DU PRESIDENT.

Même s'il y a une amélioration pour l'encaissement des chèques, 2 ne sont pas encore encaissés.

De plus, des reçus n'ont pas été transmis. Encore un petit effort et tout sera parfait.

Une grosse « salade » avec la licence de MEYER : dans un 1<sup>er</sup> versement de ristourne, il y avait un décompte bizarre : 1 ligne CD 83 avec ristourne sur 1 licence + ristourne complémentaire de 200 €. 205 € de ristourne pour une licence c'était un peu gros pour ne pas être signalé. La situation a été régularisée.

Un excédent de 698,34 € cette année qui démontre le sérieux de la gestion de notre trésorière.

Quitus est donné au Trésorier.

Le Président

Daniel DEPALLE

La Trésorière

Danielle DEPALLE